

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## Épargne Placements Québec innove en offrant des obligations vertes aux épargnants québécois

**Québec, le 12 juillet 2018.** – Le ministère des Finances du Québec continue d’innover et de montrer l’exemple en matière de finance verte en annonçant aujourd’hui l’ajout des Obligations vertes à taux fixe à la gamme de produits d’épargne et de retraite offerts par Épargne Placements Québec.

Le Québec est le premier gouvernement au Canada à faire la promotion, sur une base continue, d’une économie verte sur le marché du financement de détail. Ainsi, dès aujourd’hui, les épargnants québécois pourront y contribuer directement en se procurant ce nouveau produit d’épargne. Le Québec démontre ainsi son engagement à l’égard du développement du marché de la finance responsable qui permet de participer activement au financement de projets destinés à la protection de l’environnement.

Les obligations vertes d’Épargne Placements Québec permettront aux Québécois et Québécoises de contribuer au financement de projets précis qui engendrent des bénéfices tangibles au Québec en matière de protection de l’environnement, de réduction des émissions de gaz à effet de serre ou d’adaptation aux changements climatiques. Grâce à la mise en marché des obligations vertes, le gouvernement du Québec prévoit notamment financer le Réseau express métropolitain (REM), un projet novateur et exceptionnel de transport collectif électrique visant à simplifier les déplacements des familles du Québec.

Les obligations vertes, de même que l’ensemble des produits d’épargne et de retraite d’Épargne Placements Québec, sont offertes sans frais de gestion ou d’administration, et le capital et les intérêts sont entièrement garantis par le gouvernement du Québec. De plus, lorsque les nouvelles sommes sont investies en compte REER, FERR, CRI ou FRV, les obligations offertes par Épargne Placements Québec bénéficient d’un boni de 1 % sur le taux d’intérêt de la première année.

### Citation :

« Ce nouveau produit d’épargne constitue un véhicule de placement sécuritaire, flexible et avantageux qui permettra aux Québécoises et aux Québécois de faire fructifier leur fond de retraite tout en contribuant au développement d’un Québec plus vert. »

*Carlos J. Leitão, ministre des Finances*

Vous pouvez vous procurer les obligations vertes en communiquant avec un agent d’investissement d’Épargne Placements Québec au 1 800 463-5229, du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

### Liens connexes :

Vous pouvez consulter le site Web [www.finances.gouv.qc.ca](http://www.finances.gouv.qc.ca) pour obtenir plus de détails sur le programme d’obligations vertes du ministère des Finances. Pour plus d’information sur les Obligations vertes à taux fixe d’Épargne Placements Québec, vous pouvez consulter le site Web [www.epq.gouv.qc.ca](http://www.epq.gouv.qc.ca).

– 30 –

**Source :** Audrey Cloutier  
Attachée de presse  
Cabinet du ministre des Finances  
Tél. : 418 643-5270